

# COMPTE-RENDU DE REUNION

18 janvier 2019

## Présents

M. ANCEL Benjamin ; M. BONNOT Marcel ; Mme ESTER Sabine ; Mme DIEVART Virginie ; Mme ROUDANE Souad ; Mme TOURNAUX Agnès

## Absents excusés

Mme DELVALE Caroline ; M. HUYGEBART Jimmy ; Mme MAIK Laetitia ; Mme PAURISSE Annelise ; Mme WERBROUCK Dorothée ; Mme VILLETTE Audrey

## Ordre du jour

1. Remboursements à effectuer
2. Retours du marché de Noël
3. Dépense du marché de Noël
4. Les Délices de Ste Henriette
5. Kermesse de l'école
6. Divers

## Déroulement

### **1. Remboursements à effectuer**

Nous sommes en attente de trouver un créneau horaire avec l'ancienne secrétaire de l'APEL afin de rembourser chacune des personnes concernées pour les achats de Noël (participation de l'APEL aux cadeaux des classes et aux fournitures payées par certains parents lors du marché de Noël).

### **2. Retours du marché de Noël**

#### Points positifs :

- ☺ L'équipe a été félicitée pour la décoration et pour l'ambiance (marché convivial et chaleureux).
- ☺ Le stand maquillage a été très prisé. A étoffer pour les prochains évènements.
- ☺ Le stand de gaufres et celui des crêpes ont beaucoup plu. Pour les crêpes, prévoir un four à micro-ondes pour les prochains évènements.

### Points à faire évoluer :

- ⊗ Le prix des compositions aurait été trop élevé selon certains.
- ⊗ Le prix des barbes à papa était trop élevé
- ⊗ Les stands de vente de tickets n'étaient pas assez visibles, et trop éloignés de la cantine.
- ⊗ Demande de nouveaux jeux pour les prochains événements. Effectuer un roulement pour les personnes qui gèrent le stand.
- ⊗ Le vin chaud est à revoir.
- ⊗ La disposition des tables à la cantine est à faire évoluer.

**L'équipe APEL tient à remercier chaleureusement l'ensemble des parents qui ont pu offrir un peu de leur temps, de leur savoir-faire, et de leur bonne humeur dans l'aide qu'ils ont su apporter lors de l'organisation de cet événement.**

### **3. Dépenses du marché de Noël**

Le marché de Noël a fait une recette d'environ 1 200 €.

Il faut noter les dépenses effectuées.

- ★ Fond de roulement : 600 €
- ★ Gardien (sécurité) : 56,93 €
- ★ Structures gonflables : 297 €
- ★ V comme vigneron : facture en attente
- ★ Compositions florales : facture en attente
- ★ Gaufres : 56 €
- ★ SACEM : 66,98 €
- ★ SPRE : 56,73 €
- ★ Décoration : facture en attente
- ★ Fournitures diverses : facture en attente

### **4. Les Délices de Ste Henriette**

L'APEL organise une vente de petits pains au chocolat et de croissants le 7 février 2019.

Le bon de commande sera à rendre avant le 31 janvier 2019.

Afin de les distribuer au plus grand nombre, les gourmandises seront données en 3 temps :

- ♥ Entre 11 h 45 et 12 h 00, à la sortie de classe.
- ♥ Entre 16 h 30 et 16 h 45, à la sortie de classe
- ♥ A la garderie.

#### Organisation de la livraison :

La boulangerie livrera une 1<sup>ère</sup> fois à 9 h 00.

- ✓ Mme DIEVART et Mme TOURNAUX réceptionneront et prépareront les commandes de fin de matinée. Elles seront aidées par 3 parents d'élèves.
  
- ✓ La boulangerie livrera une 2<sup>nde</sup> fois à 13 h 30. Mmes DIEVART/ROUDANE et M. ANCEL réceptionneront et prépareront le reste de commandes.

Pour la garderie, Mme Delphine DESSE s'est gentiment proposée d'effectuer la livraison aux parents comme l'an dernier. Merci à elle pour cette action.

Mme ESTER arrivera à 17 h 00 et lui prêtera main forte si besoin. Les commandes doivent être prêtes en amont car Mme DESSE gère beaucoup d'enfants.

#### Préparation des commandes :

Mmes DIEVART/TOURNAUX/ROUDANE, M. ANCEL et 3 parents d'élèves volontaires prépareront les commandes, en fonction des livraisons de la boulangerie, 1 ou 2 paquets par famille avec le bon de commande agrafé dessus.

### **5. Kermesse de l'école**

La kermesse devrait se dérouler le 18 mai 2019.

M. BONNOT doit échanger avec Mme DELVALE pour connaître ses attentes.

Concernant le podium, il faut adresser un courrier à Mme le Maire, le plus rapidement possible. En qualité de Président d'APEL, M. BONNOT doit formuler une demande écrite auprès de la mairie. M. ANCEL se propose de déposer cette demande.

Afin d'organiser au mieux l'évènement, il faut penser également au repas du midi et à la tenue des stands.

Lors d'une prochaine réunion, ces points seront abordés.

### **6. Divers**

#### Tombola :

Revoir les commerçants afin de s'assurer de la durée de validité des bons, la tombola pourra être mise en place lors de la Kermesse.

#### Cotisations de l'APEL :

117 familles ont souhaité cotiser.

Un rappel est à faire concernant les modalités de distribution de ces cotisations, à savoir **sur les 15 € perçus seuls 3 € vont à l'APEL de l'école Ste Henriette**. Les 12 € restants sont versés à l'UDAPEL 62.

---

**Prochaine réunion : vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 17 h 30**

**Points à aborder :**

- Retour sur la réunion précédente
- Compte des commandes des délices de Ste Henriette.
- Discussions sur les prochains évènements.

*Tout parent qui le souhaite est chaleureusement invité à participer aux réunions de l'APEL afin d'enrichir les échanges et/ou d'apporter une aide quelle qu'elle soit dans la réalisation et la tenue d'évènement(s).*

Pour l'équipe APEL,  
M. BONNOT Marcel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bonnot', with a long horizontal line extending to the right.